



E.L.L.S.A.

*Ensemble, un Lieu pour des Liens Solidaires
à Achères*

Rapport d'activités et financier 2018

***Renforcer le lien social, soutenir l'insertion des personnes en situation de fragilité,
développer les solidarités et valoriser le territoire.***

Table des matières

| | |
|---|----|
| Notre Association | 3 |
| A. Le mandat..... | 3 |
| B. L'équipe | 4 |
| C. Des partenaires qui nous soutiennent | 7 |
| Nos activités | 8 |
| A. L'épicerie sociale et solidaire | 8 |
| B. L'espace d'ateliers | 15 |
| C. L'AMAP | 19 |
| D. Le S.E.L..... | 21 |
| E. INTEGR@TERRE | 23 |
| Notre bilan financier..... | 30 |
| A. Budget prévisionnel et réalisé | 30 |
| B. Eléments d'analyse..... | 31 |
| Enjeux et perspectives 2019..... | 36 |
| A. Redynamiser l'épicerie solidaire et les ateliers | 36 |
| B. Déployer le projet «Intégr@terre» | 36 |

Notre Association

A. Le mandat

E.L.L.S.A. « Ensemble un Lieu pour des Liens Solidaires à Achères » œuvre depuis 2010 sur la commune d'Achères. Avec pour support principal le thème de l'alimentation et du bien-être, l'association s'est fixée pour mission de renforcer le lien social, de soutenir l'insertion des personnes en situation de fragilité (sociale, émotionnelle, sanitaire, etc.), de développer les solidarités et de valoriser le territoire sur lequel elle s'inscrit.

Il s'agit notamment de :

- **Permettre à chacun de rester acteur de sa vie** : soutenir des familles afin qu'elles puissent faire des économies pour réaliser un projet ponctuel ; accompagner dans le respect de la dignité de chacun ; respecter l'autonomie et la liberté de chacun.
- **Favoriser les rencontres dans un esprit d'ouverture et de convivialité** : personne ne peut vivre longtemps dans l'isolement ; le lien social est vital pour l'homme et dans une société de plus en plus individualiste, il est important de créer des espaces pour favoriser les rencontres.
- **Promouvoir l'échange de savoir entre les habitants** : chacun a un savoir qu'il peut choisir de transmettre.
- **Valoriser et protéger l'environnement urbain et promouvoir une consommation responsable** : le lieu de vie influe sur les personnes et inversement. Respecter et valoriser ces lieux c'est aussi apprendre à se sentir concerné par le bien commun et comprendre le cycle de vie des aliments
- **S'inscrire dans la ville** : les actions menées n'ont de sens et deviennent durables que si elles sont partagées et créées avec tous les autres acteurs de la vie achéroise.

E.L.L.S.A. – ses activités, son fonctionnement, ses adhérents – est avant tout un vecteur de convivialité visant à créer du lien social, valoriser les compétences et les savoir-faire des personnes, contribuer à restaurer la confiance et l'estime de soi, éviter l'isolement et valoriser l'environnement urbain local.

B. L'équipe

L'originalité de l'association est de **favoriser la participation de tous ses adhérents** (utilisateurs : de l'épicerie, des ateliers, de l'A.M.A.P., du S.E.L., d'Integr@terre) dans le fonctionnement et le quotidien de l'association (pilotage stratégique, activités, participation et/ou animation d'ateliers, de sorties, manifestations, collectes...).



1) Les adhérents

Chaque personne poussant la porte d'E.L.L.S.A. pour participer aux activités adhère à l'association. Cette adhésion valable pour toute l'année civile assure les membres et permet la participation au fonctionnement et à la vie de l'association.

Les adhérents sont le terreau de l'association, à l'origine et à la réalisation des projets, des actions, des orientations. Une réunion bimensuelle des adhérents permet de discuter des actualités, des projets et du fonctionnement. Les adhérents s'impliquent dans les différentes instances de l'association : comités et réunions, Conseil d'Administration.

En 2018, E.L.L.S.A a compté 214 adhérents (chiffre stable vs 2017) dont 141 femmes et 73 hommes.

2) Des bénévoles présents au quotidien

E.L.L.S.A. ne fonctionnerait pas sans ses bénévoles : ils en sont la force vive.

Ils sont une trentaine à s'impliquer au quotidien dans les activités de l'association : vie de l'épicerie (ramasse, collecte, gestion du stock, mise en rayon, caisse, accueil), animation d'ateliers, fonctionnement du SEL, gestion de l'AMAP, mise en œuvre du projet Integr@terre.

La conduite stratégique d'E.L.L.S.A. est assurée par le Conseil d'Administration composé de 10 adhérents bénévoles et du Bureau qui compte 5 membres issus du CA.

Les 10 bénévoles de l'épicerie solidaire ont été doublement actifs à partir de juillet suite au départ de deux permanents. Ce sont eux qui ont intégralement assuré le fonctionnement de l'épicerie à partir de juillet.

Une nouvelle équipe de bénévoles s'est formée sur le projet Integr@terre à partir d'octobre pour mettre en œuvre le projet de façon opérationnelle. Ils étaient 10 en fin d'année à s'investir régulièrement.

Les bénévoles réguliers de l'association se sont mobilisés 11 000 heures en 2018 (+ 37% vs 2017) ce qui représente 6.7 équivalents temps plein.

A ceux-là se rajoutent 500 bénévoles ponctuels, bénévoles de quelques heures, qui nous ont aidé pour jardiner, collecter des dons dans les hypermarchés, ou animer un atelier.

3) Des salariés

Une équipe de salariées vient compléter et professionnaliser la dynamique bénévole d'E.L.L.S.A. En 2018, elles sont **six à avoir contribué au projet** :

- Une **chef de projet Integr@terre** (0,8 ETP) : ancienne directrice de l'association et fondatrice du projet Integr@terre, elle s'est consacrée à 100% à ce projet en 2018.
- Une **directrice** (0.8 ETP) : une nouvelle directrice a pris ses fonctions en janvier 2018 mais n'est restée que 6 mois car elle n'a pas trouvé sa place au sein de l'association. Une nouvelle directrice a été recrutée en octobre. Elle est en charge de la conduite de l'association en concertation avec le Bureau : encadrement de l'équipe, gestion financière, demandes de subvention et bilan des actions, coordination générale et animation des relations partenariales.
- Une **médiatrice sociale** (0,8 ETP) : depuis 2012, elle a pour mission d'appuyer les familles dans leur parcours de redynamisation au sein de l'association : pour leur permettre de se projeter, se revaloriser, se resocialiser. Des problèmes de santé ne lui ont pas permis d'assurer une présence régulière en 2018 et elle a décidé de mettre fin à ses activités en novembre.
- Une **encadrante technique jardin** (0,7 ETP) : embauchée en 2016, elle a piloté, encadré et animé l'activité jusqu'en juillet 2018. Son souhait de davantage de visibilité et stabilité et la fin des contrats aidés ont accéléré son départ.
- Une **cuisinière** (1 ETP) : embauchée en 2016, elle a démarré l'activité restauration associative. Integr@terre Miam n'ayant pas trouvé son modèle économique, il lui a été difficile d'évoluer dans ce contexte, aussi avons-nous décidé de nous quitter d'un commun accord en juillet 2018.

Début 2018, l'équipe de salariés comptait 5 personnes. En décembre, elle n'en comptait que 2. L'année a donc été très mouvementée et il a fallu se réorganiser pour mener de front toutes les activités de l'association, en s'appuyant encore davantage sur nos forces bénévoles.

4) ... des volontaires et des stagiaires

Plusieurs stagiaires et volontaires ont été accueillis en 2018. Ils ont contribué aux différentes activités d'EL.L.S.A. :

- Radya, étudiante en 1^{ère} année de BTS Action sociale et Sanitaire, a aidé à l'accueil des bénéficiaires de l'épicerie du 15 mai au 28 juin.
- Maxime, étudiant en école de commerce, a soutenu les activités de l'épicerie en mars.
- Emmanuelle, en reconversion en formation agricole, est intervenue pendant 4 semaines sur le jardin expérimental pendant l'été.
- Yvon a démarré un service civique de 7 mois début décembre sur Integr@terre.
- Nacime a démarré un service civique de 7 mois début décembre sur l'épicerie solidaire.

C. Des partenaires qui nous soutiennent

Pour mettre en place ses activités, E.L.L.S.A s'appuie sur un réseau de partenaires. Leur confiance renouvelée nous conforte dans nos missions, gage de leur sérieux, de leur nécessité, de leur pertinence et de leur efficacité. Nous remercions tout particulièrement les partenaires suivants qui nous soutiennent techniquement et financièrement :

- la ville d'Achères qui nous héberge (épicerie solidaire et espace d'ateliers, av du Général de Gaulle), nous met à disposition le terrain de 7ha d'Integr@terre et nous a financé des travaux importants d'aménagement de la végétation
- le CCAS d'Achères qui nous a alloué une subvention pour l'épicerie et mis à disposition du personnel pour assurer des bilans qualitatifs de nos bénéficiaires en fin d'année
- DOMNIS, bailleur social, qui nous héberge (bureaux, rue aux Moutons) et met à disposition le terrain du jardin expérimental et deux boxes pour entreposer du matériel
- Le Conseil départemental et la CAF qui nous ont alloué une subvention pour nos ateliers
- La Région Ile de France pour le financement d'un Emploi Tremplin et l'allocation d'une subvention pour les jardins
- Yvelines Active, La Fondation EDF, la communauté de commune Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), l'ADEME et la Fondation de France qui nous soutiennent financièrement pour déployer Integr@terre
- L'ANDES pour la subvention CNES nous permettant de compléter l'offre alimentaire de l'épicerie
- La Ruche Paris/ Le Quai des possibles à St Germain en Laye qui nous apporte un soutien technique sur Integr@terre dans le cadre du projet « Les Audacieuses »

Nous remercions également chaleureusement nos partenaires de tous les jours sur le terrain :

- les assistantes sociales du CCAS d'Achères, du SAS de Poissy, de DOMNIS, de l'AGEFO et du Lien Yvelinois qui nous envoient des bénéficiaires vers l'épicerie
- la Ligue de l'Enseignement 78 (envoi de jeunes en service civique) et Bénénova (envoi de nouveaux bénévoles)
- Les magasins Leclerc et Leclerc Drive d'Achères qui nous permettent de proposer en quantité des produits frais à l'épicerie (ramasses bi-hebdomadaires dans ces deux magasins)
- La Banque Alimentaire d'Ile de France (achat à petits prix de produits alimentaires), Dons Solidaires (achat à petits prix de produits d'entretien) pour compléter les rayons de l'épicerie
- Les magasins Lidl d'Achères et Monoprix Poissy Noailles pour nous avoir permis de collecter des dons auprès de leurs clients lors de la Grande Collecte Nationale des Banques Alimentaires en novembre
- Les Restos du Cœur et le Secours Populaire de Poissy qui récupèrent nos surplus de dons

Nos activités

A. L'épicerie sociale et solidaire

1. Présentation

L'épicerie sociale et solidaire fait partie des dispositifs de solidarité sur la commune d'Achères. L'association a débuté en 2010 avec cette activité.

L'épicerie vient en aide à un public achérois qui rencontre une difficulté temporaire, est en attente de droits ou a cumulé des dettes de loyers, d'énergie ou un découvert bancaire. L'accès doit permettre aux utilisateurs de faire leurs courses à prix réduit afin de réaliser des économies qui seront injectées dans le projet préalablement défini.

L'accès à l'épicerie ne constitue donc pas un dispositif d'aide alimentaire d'urgence limité au simple soutien matériel. Un suivi, un accompagnement personnalisé et un soutien relationnel sont mis en place par la médiatrice sociale avec chaque utilisateur pendant la durée de son accès. L'épicerie d'E.L.L.S.A. est un tremplin.

L'épicerie, située au cœur des quartiers de veille sensible (Plantes d'Hennemont, Champs Villars et Barricades), a aménagé son apparence comme celle d'un « vrai magasin » pour éviter la stigmatisation, avec une vitrine opaque par souci de discrétion.



Les bénéficiaires de l'épicerie (« utilisateurs ») peuvent y faire les courses de leur choix à prix réduit (20% du prix du commerce).

L'accès à l'épicerie est limité aux achérois ayant un reste à vivre par jour et par personne inférieur ou égal à 10 € (et 12€ pour une personne seule). L'accès des utilisateurs à l'épicerie est validé par une commission qui s'est tenu toutes les six semaines jusqu'en octobre, puis tous les mois le dernier trimestre de l'année. Cette commission réunit les travailleurs sociaux de la ville d'Achères, du département, des bailleurs sociaux et deux membres d'E.L.L.S.A (médiatrice sociale, directrice et/ou présidente). Chaque dossier, proposé par un travailleur social, est présenté et la situation du bénéficiaire et son projet sont discutés. Si l'avis est positif, l'accès est autorisé pour une durée de 3 mois renouvelable une fois dans l'année.

Dans cet espace aménagé en libre-service, on trouve des produits alimentaires secs et frais, et un rayon entretien/ hygiène.

L'épicerie a été ouverte toute l'année. De janvier à octobre, elle a été ouverte quatre demi-journées par semaine, puis il a été décidé de réduire l'ouverture à trois demi-journées pour préserver les équipes bénévoles. Il a été confirmé que cette décision n'a pas nui à nos bénéficiaires qui viennent faire leurs courses une à deux fois/semaine. Les horaires d'ouverture sont les suivants : les lundis de 15h à 19h, les jeudis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h30 à 12h.

Deux fois par semaine, nous allons chercher des dons chez Leclerc (ramasses), ce qui permet de remplir les frigidaires en produits frais et les rayons en fruits et légumes.

Après les ventes aux bénéficiaires, il reste toutefois des surplus (produits à date de péremption courte). Pour gérer ces surplus, nous avons fait un triple choix :

- Nous proposons ces surplus de produits frais à nos anciens utilisateurs (tarif social réduit à 40% du prix du marché) et aux autres adhérents de l'association (tarif à 60% du prix du marché), pendant les heures habituelles d'ouverture de l'épicerie, et cela depuis 2017. L'ouverture mixte de l'épicerie permet une mixité sociale, aide à réduire le gaspillage alimentaire, et développe notre autofinancement. En 2018, ces ventes représentent 22 % du chiffre d'affaires de l'épicerie (+2% vs 2017)
- Nous cuisinons des fruits et légumes lors d'ateliers « cuisine anti-gaspi » et proposons les bocaux à la vente de nos adhérents pendant une semaine. Ces ateliers ont été menés par notre cuisinière jusqu'en juillet puis par une équipe de bénévoles à partir de novembre (ateliers hebdomadaires).
- Nous offrons nos surplus au Secours Populaire et aux Restos du Cœur de Poissy.

2. Une fréquentation stable

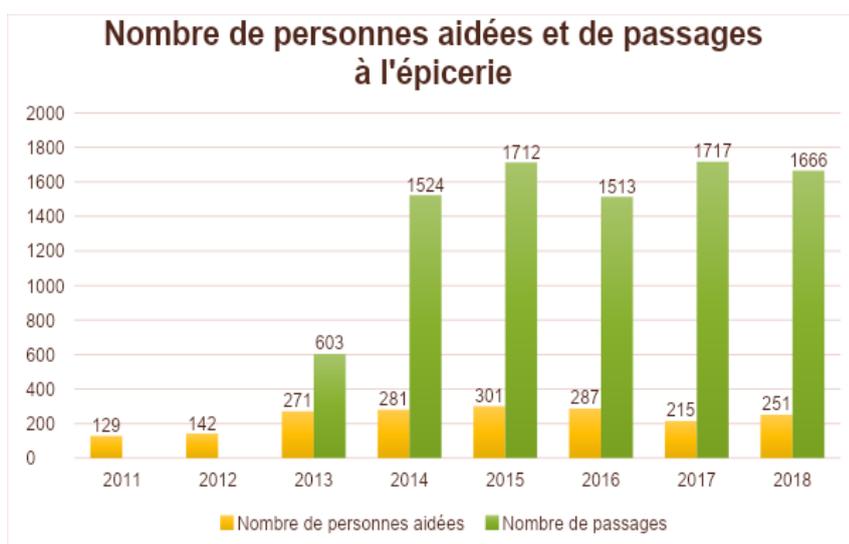
90 familles ont accédé à l'épicerie en 2018, soit **251 personnes aidées** (+17% versus 2017).

Le Conseil Général Départemental à travers le secteur d'Action Sociale de Poissy a transmis la moitié des dossiers.

La file active mensuelle moyenne s'est élevée à 22 familles.

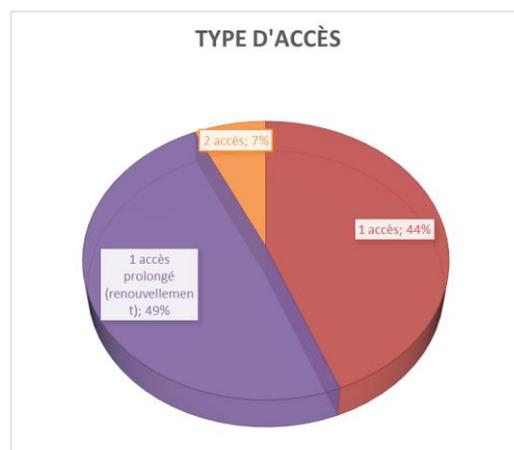
Il y a eu au total **1666 achats** en 2018 (-3% versus 2017), soit une moyenne de 18 passages à l'épicerie par famille.

Ces 90 familles ont signé 113 contrats d'accès.



Les familles restent en moyenne 4,1 mois à l'épicerie, contre 5,8 mois en 2017. 49 % d'entre elles ont prolongé leur accès de 3 mois afin de permettre la poursuite d'économie et ainsi réaliser leur projet.

42% des familles bénéficiaires sont des nouvelles familles qui ont accès à l'épicerie pour la première fois (5% de plus qu'en 2017).

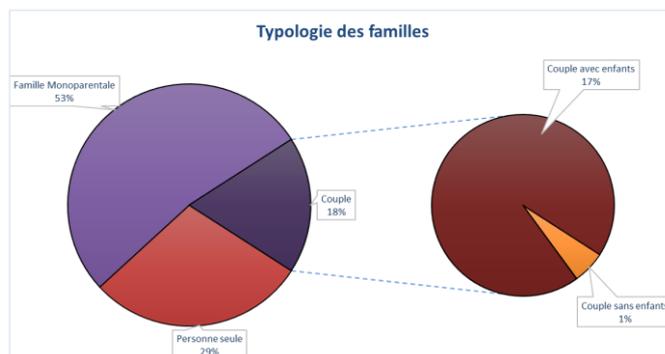


3. Les utilisateurs de l'épicerie : une majorité de familles monoparentales

Notre premier public sont des familles monoparentales (53%) en progression de 23% par rapport à 2017.

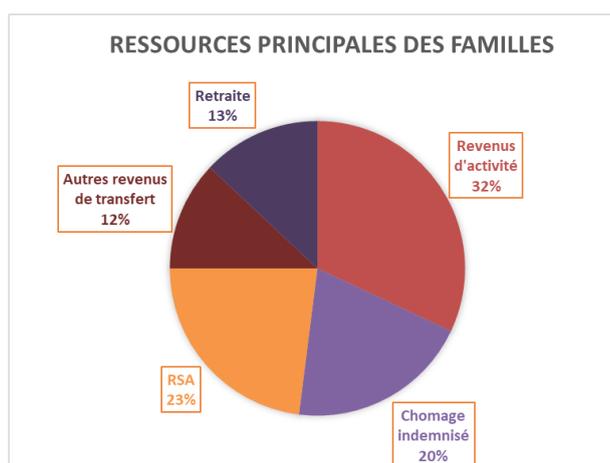
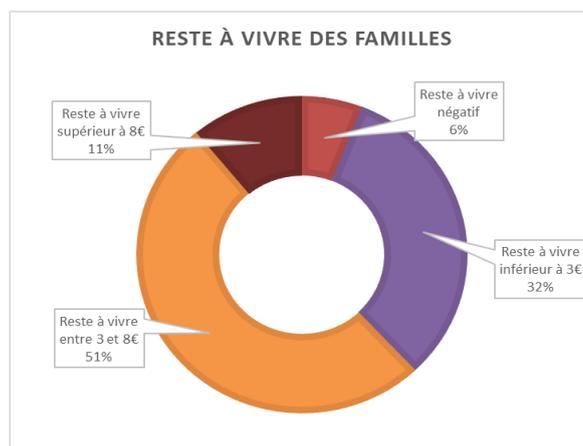
Notre deuxième public sont des personnes seules sans enfant (29%) en progression de 20% par rapport à 2017.

Notre troisième public sont les couples avec ou sans enfants (18%) en diminution de 45% par rapport à 2017. Parmi ces couples, 94% ont des enfants.



Sur les 251 personnes soutenues, 45% sont des enfants.

Les familles accueillies à l'épicerie en 2018 ont toutes un budget précaire, avec une majorité de reste à vivre par jour et par personne compris entre 3 et 8 € (51 %). Par contre, la proportion de familles ayant un reste à vivre inférieur à 3 € est plus importante cette année (32% au lieu de 29%) et celle ayant un reste à vivre entre 8 € et 10€ est constante par rapport à 2017.



Parmi les composantes principales des ressources des familles, on retrouve l'ensemble des grandes catégories courantes : revenus d'activité, allocation chômage, RSA, retraite, autres revenus de transfert (invalidité). La part des ménages dont le budget est principalement composé des revenus d'activité demeure majoritaire (32% au lieu de 39% en 2017).

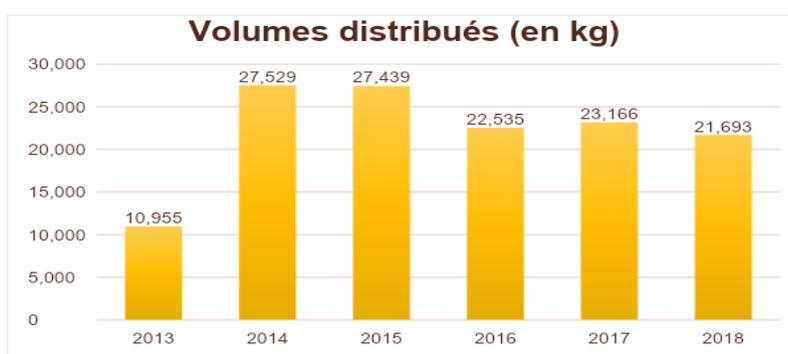
Par rapport à la situation des utilisateurs au regard de l'emploi, les utilisateurs ayant une activité professionnelle ont nettement diminué en 2018 (23% au lieu de 37% en 2017). 29% recherchent un emploi (vs 37% en 2017). Nous notons une augmentation du nombre de personnes en invalidité ou en arrêt de travail (32% au lieu de 15%). 11% sont retraités (vs 9% en 2017).

La situation de nos bénéficiaires en 2018 est donc plus précaire que celle de nos bénéficiaires 2017.

4. Les utilisateurs et leur panier

Chaque foyer bénéficie d'un panier en euros qu'il peut dépenser à l'épicerie. Le montant est calculé en fonction du nombre de personnes dans le foyer. Une personne seule pourra dépenser 33€/mois, une personne supplémentaire se verra attribuer 20€ supplémentaire/mois.

Sur l'année 2018, l'épicerie a enregistré 12 772€ d'achat, qui correspondent à la distribution de de 21,7 tonnes de marchandises (96% de produits alimentaires).

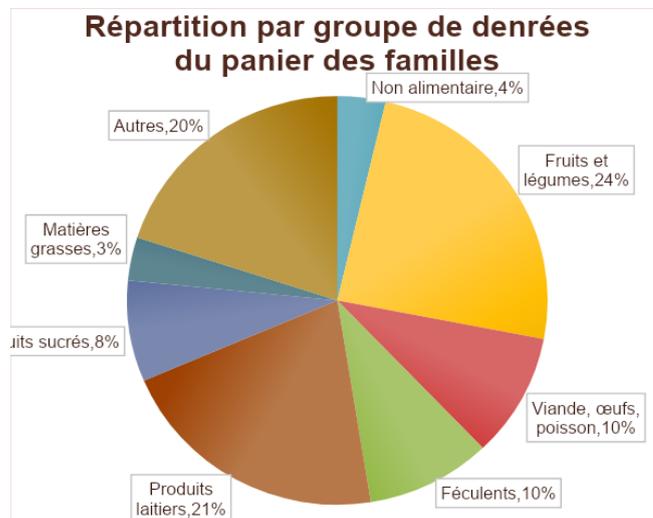


Notre approvisionnement provient de :

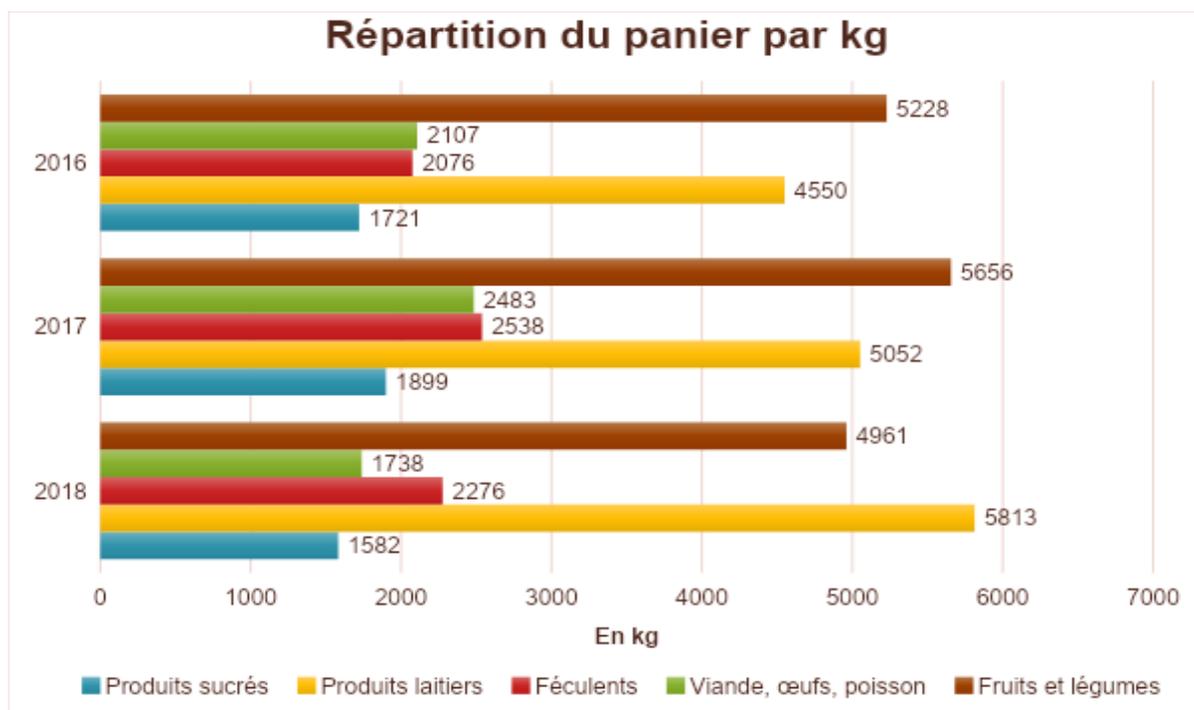
- Dons provenant des ramasses bi-hebdomadaires auprès du Leclerc et du Leclerc Drive d'Achères (13,4 tonnes).
- Dons issus de la collecte annuelle de la Banque Alimentaire auprès du grand public que nous avons organisé le dernier week-end de novembre dans les magasins Lidl d'Achères et Monoprix de Poissy Noailles (1 tonne).
- Dons des fruits et légumes provenant de notre jardin solidaire au Champ de Villars (250 kg).
- Dons de produits d'hygiène en provenance des jeunes de l'aumônerie catholique de la Paroisse d'Achères
- Achats à des prix privilégiés auprès de la Banque Alimentaire d'Ile de France (BAPIF, avec 2 tonnes) ainsi que de Dons Solidaires pour de la lessive (200 kg).
- Achats auprès de Picard et de supermarchés locaux (grâce à l'enveloppe CNES alloué par l'ANDES avec 4,3 tonnes).

Toutes ces sources nous permettent d'offrir aux utilisateurs une variété de produits et de promouvoir un équilibre alimentaire.

L'association est ainsi engagée dans **une démarche d'amélioration et de diversification de son aide alimentaire**. Cela passe par la promotion des fruits et légumes ainsi que de plats préparés pendant les ateliers « cuisine anti gaspi ».



Nos efforts se trouvent récompensés car la part d'achat de fruits et légumes et de produits laitiers est très importante ; celle des produits sucrés reste faible.

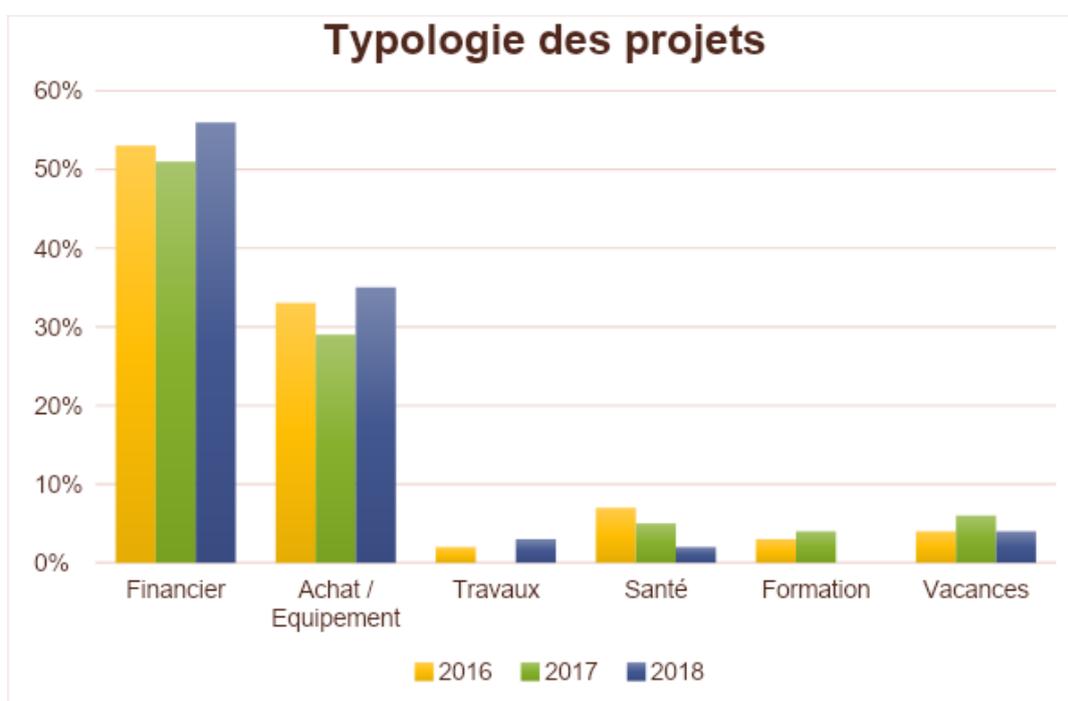


5. Les projets réalisés grâce aux économies

Sur l'année 2018, l'épicerie a enregistré 12 772€ d'achat. L'économie théorique moyenne réalisé par l'ensemble des familles est de 59 886€ (+8% vs 2017).

Les familles ont dépensé en moyenne 35€ par trimestre à l'épicerie réalisant une économie de 166€ sur leurs achats alimentaires qui devait être affectée à la réalisation de leurs projets.

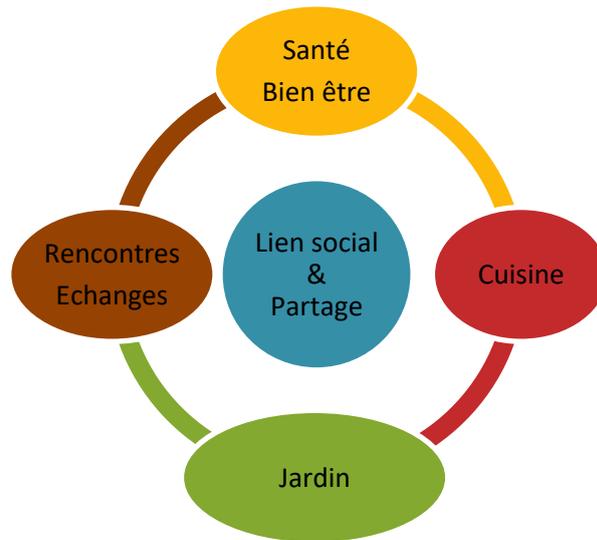
55% des projets présentés et acceptés par la commission concernent le remboursement d'une dette ponctuelle ou la prévention de l'endettement (maintien du budget, résorption d'un découvert bancaire). L'épicerie est également intervenue en soutien pour l'achat de meubles ou d'électroménagers dans 35% des projets.



On note une évolution du type de projets vers des projets de première nécessité : remboursement de dettes (+5%) ou achat d'un équipement de première nécessité type frigidaire ou machine à laver le linge (+6%). Les projets de formation ou de vacances ont été quasi inexistantes en 2018. Ceci confirme le profil davantage précaire des personnes que nous avons accompagnées cette année.

Un bilan de mi-parcours et de fin de parcours permet d'assurer un suivi qualitatif des bénéficiaires de l'épicerie. En 2018, **85% des projets ont été réalisés**. Concernant les 15% non réalisés, leur aboutissement a été entravés par des événements imprévus dans le budget familial (baisse des revenus, accident de la vie).

B. L'espace d'ateliers



Le pôle ateliers constitue un espace d'activités co-construites par les adhérents de l'association, les partenaires et les habitants du territoire. Il a pour vocation d'**ouvrir des espaces de rencontres, d'échanges, de partages d'expérience, de savoir-faire et de culture**. Ces activités de lien social s'articulent autour de thèmes divers : bien-être, cuisine, santé, hygiène alimentaire, vie quotidienne, jardin, etc. Ces ateliers sont animés par les adhérents d'E.L.L.S.A, par des partenaires de l'association ou encore des intervenants extérieurs rémunérés ou non.

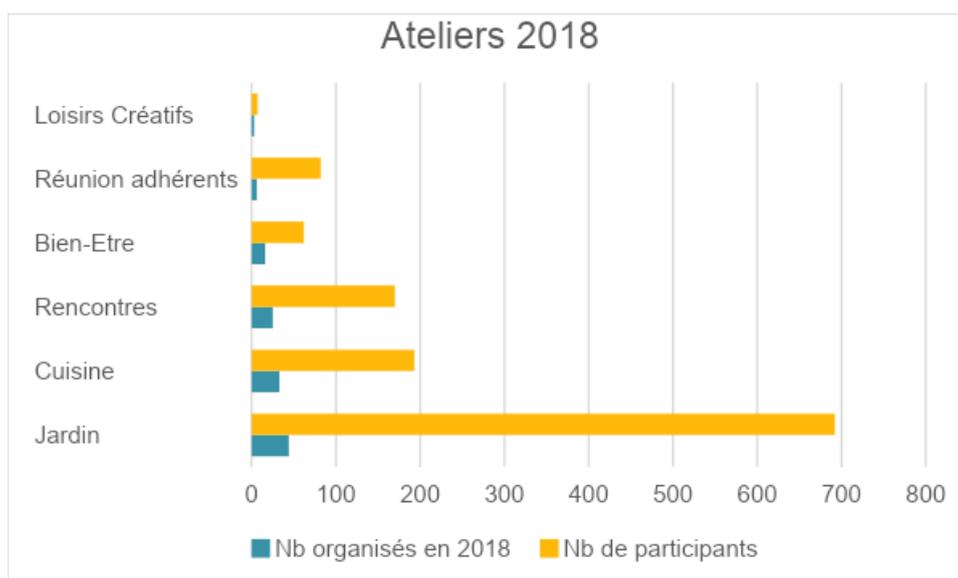
1) Les ateliers en chiffres

127 ateliers ont été organisés pendant l'année 2018, mobilisant au total 1 206 participants, soit une moyenne de 9.5 personnes par atelier, tous âges confondus.

Il y a eu deux fois moins d'ateliers organisés en 2018 qu'en 2017. Les incertitudes liées à la fin des contrats aidés et les mouvements dans l'équipe salariée ont freiné l'organisation régulière d'ateliers, ce qui explique leur forte baisse sur l'année. Le non remplacement de l'encadrante jardin à partir d'août a vu l'activité jardin chuter au deuxième semestre de l'année.

Toutefois, il est important de noter que le nombre de participants par atelier a doublé (9,5 personnes/atelier en 2018 vs 4.8 en 2017). Ceci s'explique par une meilleure mobilisation de nos bénéficiaires de l'épicerie et la possibilité de mobiliser davantage de personnes sur le terrain Integr@terre (7ha) que sur le jardin expérimental (3500m²).

La répartition des ateliers par thématique est la suivante :



Les 44 ateliers jardin ont attiré 692 personnes. La majorité des ateliers a été faite sur le jardin expérimental de l'association au Champs de Villars. A l'automne, deux journées de mobilisation avec des entreprises, coordonnées par l'association Bénénova, nous ont permis de mobiliser sur le terrain d'Integr@terre respectivement 40 personnes d'Yves Rocher et 140 personnes de PWC.



Les 33 ateliers cuisine ont mobilisé 193 personnes.

La cuisine est un lieu fédérateur et nous avons la chance d'avoir une cuisine semi-professionnelle dans nos locaux. Les ateliers cuisine permettent à de nombreux utilisateurs de l'épicerie d'avoir une première accroche d'animation d'atelier, tout en permettant la diffusion de messages pédagogiques : lutte contre le gaspillage alimentaire, diversité et équilibre nutritionnel, cuisiner avec un budget limité. Les thématiques les plus développées sont la « cuisine anti gaspi » et « la cuisine du monde ».



Les 25 ateliers rencontrés ont également eu du succès avec 170 participants. Ces ateliers sont des temps d'échanges (Groupe de Paroles « Etre femme aujourd'hui », organisé par une conseillère du planning familial), des Cafés Philo (8 rencontres, 76 participants, organisées par des adhérents) ou des sessions sur la Communication non violente.

Les 16 ateliers Bien-être ont réuni 62 personnes. Ce sont des sessions de Yoga du Rire et des sessions de relaxation, organisés par des prestataires et appréciés des bénéficiaires de l'épicerie.

2) Profil des organisateurs d'ateliers

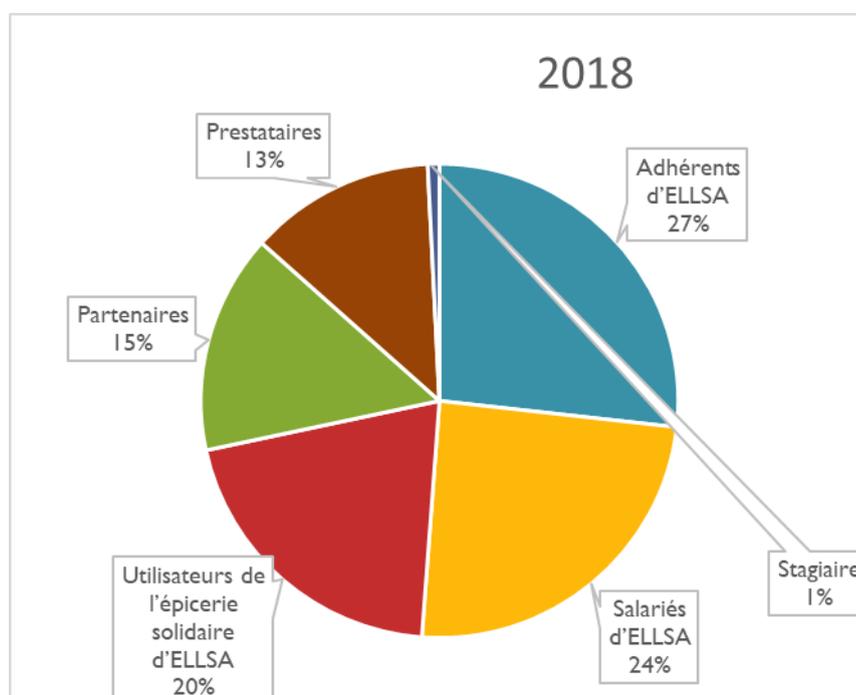
27% des ateliers ont été pilotés par des bénévoles adhérents de l'association, qui mettent leur passion au service de l'association (vs 21% en 2017)

24% des ateliers ont été organisés par l'équipe salariée, contre 40% en 2017. Ceci s'explique par la forte diminution de l'équipe salariée au cours de l'année.

20% des ateliers ont été organisés par des bénéficiaires de l'épicerie, contre 13% en 2017. Nous encourageons les utilisateurs de l'épicerie à être acteur eux-mêmes et nos efforts de mobilisation ont porté leurs fruits.

15% des ateliers ont été organisés par des partenaires (Planning Familial)

13% des ateliers ont été pilotés par des prestataires.



3) Manifestations : contribuer à la dynamique achéroise

E.L.L.S.A. a participé à trois manifestations qui ont eu lieu sur Achères :

- Le Tournoi de Poker les 14 et 15 avril
- Le Forum des associations le 8 septembre
- La Fête du Céleri le 7 octobre

Ces événements permettent de développer la convivialité, de rencontrer de nouvelles personnes et de présenter les actions de l'association.

4) Réunions et groupes de travail : prendre confiance en son pouvoir d'agir

Tout au long de l'année l'association organise rencontres, réunions et groupes de travail. Prendre la parole en public, se retrouver, être force de proposition, sont autant d'éléments qui mis bout à bout aident à reprendre confiance en ses capacités et améliore l'estime de soi. E.L.L.S.A met un point d'honneur à ce que ses activités soient développées sur le mode de la co-construction, et encourage la participation de ses adhérents.

Cette année, 6 réunions d'adhérents ont permis de réfléchir aux thèmes d'ateliers. Un World Café organisé le 15 mai avant l'Assemblée Générale a réuni une soixantaine de personnes sur le thème : « Quelle E.L.L.S.A pour demain ? »

A vos agendas !!!

LE VENDREDI 23 MARS

De 14 à 16 heures

TOUTES ET TOUS

Autour d'un bon café et dans la bonne humeur, imaginons ensemble :

« Quel ELLSA demain ? »

Quelle que soit votre place chez ELLSA, nous vous invitons à prendre part à cet évènement très spécial ! Organisé et animé avec des méthodes qui encouragent la créativité et l'écoute, tous ensemble faisons émerger les réponses à l'avenir de notre association.
Lieu : informations à venir
Contact : ellsa.acheres@gmail.fr / 01 39 11 99 28

C. L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

1) Une AMAP, qu'est-ce que c'est ?

Une AMAP est **un partenariat entre un producteur agricole et un groupe de consommateurs**. Chaque consommateur membre s'engage en début de saison à acheter une part de la production sous forme de paniers hebdomadaires que le producteur vient livrer sur le lieu de distribution. Ce système permet d'un côté aux membres d'accéder durant toute la saison à des produits bios, locaux et de qualité tout en ayant connaissance des modes et conditions d'exploitation et de l'autre, pour le producteur, de disposer d'un fond de roulement qui couvre ses coûts pour la saison et lui assure une juste rémunération de son travail. L'idée est d'aller au-delà du simple acte de consommation et au travers de mails, de visites, de rencontres, les membres apprennent à connaître l'exploitation, les cultures maraîchères et leur engagement grandit.

2) L'AMAP d'E.L.L.S.A : des paniers de légumes et fruits, d'œufs, et de pain

E.L.L.S.A porte une AMAP depuis 6 ans. Initiée au départ avec des paniers de légumes et de fruits, elle s'est enrichie avec des œufs en septembre 2016 et du pain et des brioches depuis octobre 2018.

Les paniers de légumes et fruits

Les adhérents signent une convention et s'engagent pour une période de 6 mois à acheter un panier par semaine (au total 23 paniers sur la période). Différentes tailles et compositions de paniers existent :

- Grand panier (7 variétés) = 15 € / semaine
- $\frac{3}{4}$ de panier (5 à 6 variétés) = 11 € / semaine
- $\frac{1}{2}$ panier (3 à 4 variétés) = 7.5 € / semaine



Chaque jeudi, le producteur livre en vrac, les légumes correspondant à la composition des paniers définis durant la semaine (en fonction de la récolte). La distribution est organisée de 17h30 à 19h00 par un effort collectif au sein des locaux de l'association. A tour de rôle et selon leur disponibilité, les adhérents viennent aider à peser et conditionner les fruits et légumes en panier pour tous les autres. Ceci participe également à la mixité sociale et à la convivialité.



3) Nos trois producteurs

Les Plaisirs du Jardin : Valérie et Alain Crochot sont producteurs maraîchers à Cergy, au bord de l'Oise. Ils cultivent environ 150 variétés de légumes et de fruits rouges sur une surface de 11,4 ha dont un peu plus de 1 ha d'abris non chauffés.

Ils ont le label AB Agriculture Biologique et pratiquent la biodynamie. L'AMAP d'E.L.L.S.A. contribue à la pérennité d'une ferme biologique, à dimension humaine et soucieuse de respecter un environnement préservé à 28 km de Paris.



Le 20 mai nos maraîchers avaient organisé une visite de leur exploitation avec des ateliers pour les grands et les petits suivis d'un barbecue et pique-nique façon auberge espagnole.

Les Poulettes de Mirbel : l'élevage de Marie Legris se situe sur la commune de Longnes à l'ouest des Yvelines. Les poules rousses certifiées AB sont en semi-liberté avec un jardin d'1,5 ha.



La Couronne des Prés : le fournil est installé à Epône dans les Yvelines. Les pains sont façonnés à la main et cuits au four à bois. Les farines utilisées proviennent de BIOCER dans l'Eure et de la Bergerie de Villarceaux dans le Val d'Oise.



4) L'AMAP en quelques chiffres

Les paniers de légumes et fruits : 45 amapiens, 1734 paniers distribués pendant l'année

Les œufs : 270 œufs distribués à 20 familles

Le pain : 40 pains ont été distribués à 20 familles.

D. Le S.E.L. : Entraide, Echange et Solidarité

1) Qu'est-ce que le SEL d'Achères ?

Le contexte économique et social actuel et les modes de vie ont favorisé l'émergence d'un isolement important et une précarité croissante parmi la population. La mise en place d'un Système d'Echange Local (S.E.L.) permet aux Achérois d'intégrer un **réseau de proximité où les membres s'échangent entre eux des services ou des biens sans argent et en utilisant le temps comme valeur** (ex : jardinage, prêt de vélo, couture, coup de main pour un déménagement, relecture d'un mémoire).

Afin de garantir le bon fonctionnement du S.E.L., un travail de conceptualisation a été mené par le groupe de travail et a abouti à la rédaction d'une charte et d'un règlement intérieur.

2) Fonctionnement du réseau d'échange et d'entraide

Le 1^{er} avril 2015 a eu lieu le lancement officiel du S.E.L. d'Achères.

Dans un premier temps, chaque personne intéressée pour rejoindre le réseau adhère à l'association E.L.L.S.A, signe la charte et le règlement intérieur du S.E.L. Par la suite, chaque membre renseigne ses offres et demandes de services ou de biens dans un catalogue auquel tous les SEListes ont accès via le site internet dédié.

Il n'y a **pas d'argent dans le S.E.L., les échanges sont valorisés sur la base du temps** passé et alors 1 minute équivaut à 1 graine. Lorsque l'échange n'est pas un service (ex : don d'un livre), les partenaires s'entendent sur la valeur à attribuer à cet échange. Chaque SEListe a un compte de suivi de ses graines et les transactions sont réalisées de particulier à particulier au titre de l'entraide et sous la responsabilité individuelle et unique de chaque partenaire.

3) Un site Internet pour faciliter le lien

Un site Internet dédié (<http://www.sel-acheres.fr/>) a été créé afin de regrouper la gestion complète de l'activité : espace personnel, dépôt des offres et demandes en ligne, catalogue complet actualisé, répertoire des SEListes, suivi des comptes individuels, actualités, statistiques.

L'équipe du S.E.L assure également une permanence tous les premiers mercredis du mois dans les bureaux d'E.L.L.S.A aux 11 rue aux Moutons, de 17h à 19h.

4) Les SEListes et leurs échanges

93 SEListes ont été comptabilisés en 2018 avec des compétences très diversifiées, dont une équipe d'animation et de gestion constituée de 6 bénévoles.

Ils ont pu procéder à 30 échanges correspondant à 1670 graines échangées (soit l'équivalent de 28 heures). Ces chiffres sont en forte baisse par rapport à ceux de 2017 (76 SEListes actifs, 200 échanges et 21 500 graines échangées). Mais cela ne reflète pas la réalité car un certain nombre d'échanges ne sont pas comptabilisés pour deux raisons : certains SEListes ne maîtrisent pas l'informatique et n'enregistrent pas leurs échanges sur le site Internet ; et l'entraide devient naturelle et ne donne plus lieu à l'échange de graines.

Les échanges qui reviennent le plus souvent sont : la garde d'animaux, le bricolage, le covoiturage, le soutien scolaire ponctuel, la couture, l'échange d'objets, l'informatique.

Au-delà des services et des biens échangés, le S.E.L. remplit son rôle de vecteur de liens et de rencontres, de redynamisation sociale et de mixité. Les membres qui composent le réseau représentent une grande diversité sociale, étant issus aussi bien des bénéficiaires de l'épicerie solidaire que des autres pôles d'E.L.L.S.A. ; mais également de nouvelles personnes, jusqu'alors extérieures à l'association, attirées par cette solidarité.

Un événement est proposé tous les mois pour se rencontrer, créer du lien et de la convivialité.

Nous pouvons citer en 2018 : une B.L.E (bourse locale d'échanges entre SEListes) spéciale mercerie en mars, un déjeuner bucolique karaoké/ guinguette en mai, un Goûter Promenade sur l'île Nancy en juillet et un atelier Cuisine sans gluten en décembre.



Des SEListes proposent aussi de partager leurs sorties culturelles (théâtre, cinéma...) ou des promenades.

Les bénévoles du S.E.L participent aux manifestations de la ville d'Achères et sont représentés sur le stand d'E.L.L.S.A.



E. INTEGR@TERRE

1) La restauration associative MIAM

La restauration associative créée en 2016 avait un double objectif. Un **objectif pédagogique** de lutte contre le gaspillage alimentaire, de promotion de la diversité et de l'équilibre alimentaire, de promotion de la cuisine avec un budget limité. Elle avait également un **objectif économique** en augmentant le niveau d'autofinancement de l'association par la vente d'un menu quotidien sur place ou à emporter. Cette offre de restauration était construite sur les valeurs d'E.L.L.S.A autour du lien, de la convivialité et du « bien-manger » pour tous.



Suivant les conseils du Dispositif Local d'Accompagnement, notre modèle économique sur la restauration associative devait être réorganisée pour fonctionner. Courant 2017 cette activité est passée sous la responsabilité du projet Integr@terre. Le rapport moral 2017 indiquait la nécessité d'un bilan à la fin du premier semestre 2018.

En 2018, nos équipes ont repensé et re-séquencé cette activité. Malgré les efforts, il n'y a pas eu d'effet positif enregistré, l'activité ne décollant pas. Nous avons donc constaté qu'en l'état, le modèle économique ne pourrait pas fonctionner, et nous avons pris la décision en Bureau et Conseil d'administration de mettre fin à l'été 2018 à cette activité qui n'avait pas atteint ses objectifs.

2) Le projet INTEGR@TERRE

Créé en août 2017, Integr@terre est un projet de maraîchage urbain solidaire porté par l'association sur un terrain de 7ha mis à disposition par la ville d'Achères entre les plantes d'Hennemont et le CD30. C'est un projet d'économie circulaire autour des bio-déchets et de l'alimentation, s'articulant en 3 activités :



- Un **service de collecte, tri et valorisation des bio-déchets** auprès des entreprises et des commerces, des collectivités (écoles, lycées...), des élagueurs, des particuliers en habitat collectif. La végéterie a pour vocation de récupérer des déchets verts et des bio-déchets pour les transformer en compost qui permet de revitaliser le terrain en amendant la terre.
- Une activité **maraîchère en agroforesterie** c'est-à-dire associer arbres fruitiers et culture maraîchère sur les sols identifiés comme « sains » sur des substrats reconstitués à l'aide des matières organique collectées : compostage, culture en butte dites lasagnes. Les lasagnes sont une méthode de culture sur butte réalisées avec l'apport de couches successives de différents types de matière organique (fumier, broyat, tonte, feuilles mortes, biodéchets...)
- Une **activité de vente, restauration, transformation, accueil du public, espace récréatif, formation**

Integr@terre a vocation de se déployer sur plusieurs années. En 2018 il a été nécessaire d'avancer en parallèle sur des aspects institutionnels et sur des actions concrètes, sans omettre le jardin solidaire de l'association des Champs de Villars, jardin expérimental pilote du projet.



1. Des études complémentaires pour valider le lancement

Deux études ont été menées en 2018 :

- **L'étude agropédologique et environnementale des sols et substrats**, menée par Sol Paysage a permis l'analyse des différents sols présents sur Integr@terre. 10 échantillons ont été prélevés et les résultats indiquent la qualité agronomique des sols et les taux de polluants. L'étude indique que la production alimentaire de pleine terre peut s'envisager sur le secteur nord de la parcelle, où les seuils définis par la norme sur les supports de culture n'est pas dépassée. Cette étude a également validé la qualité des composts et substrats sur le jardin expérimental.
- Le cabinet d'architecture Trait Vivant a été mandaté pour rédiger **le dossier d'intention** qui présente dans sa globalité le projet Integr@terre. L'étude de faisabilité illustre des initiatives similaires en termes de lieu de restauration convivial et de ferme urbaine. Elle propose en conséquence des plans adaptés au terrain d'Integr@terre : implantation des bâtis, études de maîtrise d'œuvre pour la végétation, la mare, le verger et les premiers cheminements. Le dossier d'intention aborde également les objectifs, les actions ainsi que les déclinaisons en phases opérationnelles d'Integr@terre. Le cabinet d'architecture Trait Vivant a été également mandaté pour le dépôt d'un permis d'aménager.



2. Des premiers aménagements réalisés

La végéterie a été aménagée au Sud du terrain :

- Grâce à la Mairie d'Achères : aménagement de l'accès, installation d'un portail, réalisation d'un revêtement de sol sur les zones de circulation.
- Grâce aux chantiers participatifs de septembre, la clôture de la végéterie en ganivelles a été réalisée.



L'activité **maraichère en agroforesterie** :

- Les premières zones de culture en lasagnes ont été constituées, avec l'aide de la population (lors d'ateliers et de formations en permaculture). Sur ces lasagnes se feront les premières plantations en 2019.



- Grâce à la journée du 1^{er} décembre 2018 et à l'appel à parrainage, le premier verger en agroforesterie a vu le jour. Quarante arbres fruitiers ont été plantés sur 6 virgules et bordures. Les services techniques de la Mairie d'Achères ont largement participé pour la préparation de cette journée – excavation d'1m3 par arbre fruitier et apport de terre végétale



L'aménagement du site : plusieurs travaux ont également été réalisés grâce aux chantiers participatifs, aux bénévoles et aux animations organisées avec les migrants hébergés par l'ADOMA à Achères. Le tracé de la future mare a été dessiné, les premiers cheminements ont été défrichés... sans oublier les actions régulières de « nettoyage du site ».



3. Des soutiens financiers et techniques démultipliés

Le projet Integr@terre a vu ses soutiens se démultiplier en 2018, ce qui a permis son démarrage opérationnel.

- Soutien technique renouvelé de la Mairie d'Achères
- Soutien financier renouvelé de GPSEO qui a pris en charge le financement des études de sol et de la maîtrise d'œuvre, a accepté de financer le forage (nécessaire pour avoir accès à l'eau sur le terrain et irriguer ; forage prévu en 2019). GPSEO nous a également permis de participer à la concertation de territoire PLPDMA (Plan Local de Prévention Déchets Ménagers et Assimilés)
- Soutien financier renouvelé de la Fondation EDF avec une subvention de 10 000€
- Soutien financier de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) avec un financement de 97 000 € sur 14 mois (incluant 3 postes cofinancés à 50%).
- Soutien financier de la Fondation de France avec une subvention de 70 000 € sur 2 ans.
- Soutien financier d'Yvelines Active avec une subvention de 20 000€ pour co-financer le poste de Chef de Projet Integr@terre
- Accompagnement par La Ruche, un réseau d'accompagnement de projets, qui possède une antenne au Quai des Possibles à Saint Germain-en-Laye.
- Mise en œuvre d'un DLA BGE78 qui nous a fait avancer sur la faisabilité économique du projet



4. Des partenariats terrain amorcés

De nombreux partenariats ont été développés. En voici quelques exemples :

- L'association Bénénova qui nous envoie régulièrement des bénévoles, et notamment des salariés d'entreprises lors de journées de team building.



- L'école primaire Louis Juvet, intéressée à bénéficier de notre expertise en compostage et en jardinage permaculturel, et qui aura un espace mandala dédié sur le terrain en 2019 pour y sensibiliser toutes les classes de primaire
- Le Lycée Louise Weiss, intéressé dans la cadre de l'obtention de son label Eco Campus, à bénéficier de notre expertise en permaculture pour mettre en œuvre dans le lycée un jardin/potager et une politique de tri des déchets à vocation pédagogique
- Le Collège Jean Lurçat dont une classe est venue créer un épouvantail
- La British School qui a envoyé ses jeunes sur le jardin expérimental et sur la végétérie
- Le Mouvement de la Paix qui a planté un olivier sur le terrain
- Le CAMA qui accompagne les migrants hébergés par l'Adoma à Achères et leur a proposé de se mobiliser régulièrement sur le terrain.



5. Une nouvelle organisation

Un premier **comité de pilotage** s'est réuni le 14 mai avec des représentants de la Mairie d'Achères, GPSEO, DOMNIS, la Boutique de Gestion des Yvelines (BGE78), Activit'Y, EDF, GAL Seine Aval.

Une **réunion publique** a été organisée le 3 juillet à la Mairie d'Achères dans un objectif d'information, de co-construction et d'amorçage de réseau participatif. Elle a attiré 70 personnes.



Cette réunion a été un réel succès et a permis de mobiliser un groupe de 10 bénévoles qui s'est structuré en 4 groupes de travail : ingénierie et design, compost, terrain et communication. Cette équipe, depuis octobre, se réunit tous les mardis pour faire un point d'avancement et suivre les différents chantiers et animations dans le cadre du « **Kfé Integr@terre** ».

Pour raisons personnelles, la fondatrice du projet Integr@terre a quitté le projet fin décembre 2018 pour rejoindre sa famille à l'étranger. L'animatrice jardin qui était également très investie sur le projet est partie à l'été 2018 (fin des contrats aidés).



Une **nouvelle équipe de quatre personnes** a été recrutée en fin d'année et sera chargée en 2019 de continuer à déployer le projet de façon opérationnelle.

Notre bilan financier

A. Budget prévisionnel et réalisé

| CHARGES | Budget initial | Réalisé 2018 | PRODUITS | Budget initial | Réalisé 2018 |
|--|----------------|----------------|---|----------------|----------------|
| 60 - Achats | 14 295 | 16 432 | 70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services | 23 626 | 21 875 |
| Achats épicerie | 8 495 | 9 676 | Recette alimentation utilisateurs | 14 000 | 12 748 |
| Achats/prestations ateliers | 1 000 | 718 | Recette alimentation mixte | 3 426 | 3 201 |
| Achats jardin / Intégr@terre | 2 800 | 3 773 | Participation des utilisateurs | 300 | 244 |
| Achat restauration MIAM | 800 | 787 | Vente restauration MIAM | 1 500 | 1 248 |
| Achats non stockés | 1 200 | 1 478 | Prestation RSE MIAM | 4 400 | 4 434 |
| 61 - Services extérieurs | 3 520 | 3 303 | | | |
| Entretien et réparation | 400 | 203 | | | |
| Assurance | 2 020 | 2 020 | 74- Subventions d'exploitation | 134 620 | 129 711 |
| Documentation | 1 100 | 1 081 | Etat (aide à l'emploi) | | |
| 62 - Autres services extérieurs | 64 600 | 48 584 | Etat (CAE) | | |
| Autres services extérieurs | 27 000 | 12 992 | Région - Emploi Tremplin (poste Cuisinière) | 8 750 | 8 750 |
| Personnel ext à l'entreprise | 13 000 | 13 038 | Région (Jardins Solidaires) | 7 770 | 3 374 |
| Remunération d'intermédiaires | 20 400 | 20 400 | Conseil Général | 17 500 | 17 500 |
| Frais postaux et télécom | 50 | 107 | CCAS | 42 000 | 42 000 |
| Déplacements, missions | 3 950 | 1 798 | Contrat social de Territoire | | |
| Services bancaires, autres | 200 | 249 | Réserve parlementaire M Morange | | |
| 63 - Impôts, taxes, versements assimilés | 800 | 773 | ANDES | 6 600 | 6 587 |
| Part employeur à formation professionnelle continue | 800 | 773 | Reaapy | 5 000 | 5 000 |
| 64 - Charges de personnel | 107 800 | 104 605 | GPSEO | 12 500 | 12 500 |
| Rémunération des personnels | 81 200 | 78 764 | Yveline Active | 20 000 | 14 000 |
| Charges sociales | 26 000 | 25 337 | Mécénat privé | 14 500 | 20 000 |
| Médecine du travail, pharmacie | 600 | 504 | 75 - Autres produits de gestion courante | 2 500 | 2 659 |
| 65 - Autres charges de gestion courante | | | Divers | - | 185 |
| 68 - Dotation aux amortissements | 3 931 | 3 931 | Cotisations, dons manuels ou legs | 2 500 | 2 475 |
| 689 - Engagements à réaliser sur ressources affectées | - | - | 77 - Produits exceptionnels | 1 500 | 1 329 |
| Engagements à réaliser sur subventions attribuées | - | - | Quote-part subv invest au résultat exercice | 1 500 | 1 329 |
| Résultat de l'exercice | - | 10 645 | 789 - Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs | 32 700 | 32 700 |
| TOTAL DES CHARGES | 194 946 | 188 274 | TOTAL DES PRODUITS | 194 946 | 188 274 |

Le budget prévisionnel initial 2018 est plus élevé que celui réalisé car nous avons prévu faire un forage sur le terrain Intégr@terre qui ne sera réalisé qu'en 2019. Nos ventes ont également été moins bonnes que prévues.

B. Éléments d'analyse

1) Evolution des charges

| CHARGES | Réalisé 2018 | Réalisé 2017 | Écart en % |
|--|----------------|----------------|------------|
| 60 - Achats | 16 432 | 19 498 | -16% |
| Achats épicerie | 9 676 | 7 814 | 24% |
| Achats/prestations ateliers | 718 | 2 238 | -68% |
| Achats jardin / Intégr@terre | 3 773 | 5 583 | -32% |
| Achat "paniers solidaires" AMAP | | 1 219 | |
| Achat restauration MIAM | 787 | 1 167 | -33% |
| Achats non stockés | 1 478 | 1 477 | 0% |
| 61 - Services extérieurs | 3 303 | 5 619 | -41% |
| Entretien et réparation | 203 | 2 145 | -91% |
| Assurance | 2 020 | 2 058 | -2% |
| Documentation | 1 081 | 1 416 | -24% |
| 62 - Autres services extérieurs | 48 584 | 461 | 10439% |
| Autres services extérieurs | 12 992 | | |
| Personnel ext à l'entreprise | 13 038 | | |
| Remuneration d'intermediaires | 20 400 | | |
| Frais postaux et télécom | 107 | 80 | 33% |
| Publicité, publication | | 98 | |
| Déplacements, missions | 1 798 | 19 | 9363% |
| Services bancaires, autres | 249 | 264 | -6% |
| 63 - Impôts, taxes, versements assimilés | 773 | 702 | 10% |
| Part employeur à formation professionnelle continue | 773 | 702 | 10% |
| 64 - Charges de personnel | 104 605 | 111 105 | -6% |
| Rémunération des personnels | 78 764 | 88 529 | -11% |
| Charges sociales | 25 337 | 22 111 | 15% |
| Autres charges de personnel | | | |
| Médecine du travail, pharmacie | 504 | 465 | 8% |
| 65 - Autres charges de gestion courante | | 80 | |
| 67 - Charges sur exercices antérieurs | | 325 | |
| 68 - Dotation aux amortissements | 3 931 | 3 777 | 4% |
| 689 - Engagements à réaliser sur ressources affectées | 0 | 32 700 | |
| Engagements à réaliser sur subventions attribuées | 0 | 32 700 | |
| Résultat de l'exercice | 10 645 | 2 573 | 314% |
| TOTAL DES CHARGES | 188 274 | 176 840 | 6% |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES | | | |
| 86 - Emploi des contributions volontaires en nature | 247 420 | 228 113 | 8% |
| Secours en nature | 104 860 | 115 570 | -9% |
| Mise à disposition gratuite de biens | 32 500 | 32 500 | 0% |
| Personnel bénévole | 110 060 | 80 043 | 38% |
| TOTAL | 435 694 | 404 953 | 8% |

Postes de charges

Les achats ont baissé de 16% par rapport à 2017 :

- Le départ de l'encadrante jardin en juillet a entraîné une chute des achats sur l'activité jardin au 2ème semestre
- Le départ de la cuisinière pendant l'été et l'arrêt de la restauration associative MIAM à cette date-là a entraîné un arrêt complet des achats sur cette activité au 2ème semestre
- La réduction de l'équipe salariée a entraîné une chute des ateliers organisés et automatiquement une baisse des achats liés à cette activité.
- Les seuls achats qui ont progressé sont ceux liés à l'épicerie solidaire (+24%). En effet, à partir de juillet, le magasin a manqué de produits secs et des achats réguliers ont été faits dans les hypermarchés voisins et à la BAPIF pour approvisionner au mieux les rayons

Aucune réparation majeure de matériel de cuisine, de froid ou de voiture n'a été nécessaire en 2018.

Les autres services extérieurs ont fortement augmenté en 2018 pour les raisons suivantes :

- Paiement d'études nécessaires au déploiement du projet Integr@terre: Trait Vivant, Sol Paysage
- Prestation pour un soutien à la mobilisation citoyenne lors du World Café et de la réunion publique Integr@terre de juillet
- Changement de mode de rémunération de la nouvelle directrice à partir d'octobre, missionnée pour redynamiser l'association

Les charges de personnel ont diminué de seulement 6% car des indemnités de départ ont été versées aux salariées concernées.

En dotation aux amortissements, il s'agit d'une camionnette acquise en 2016 dont le coût d'acquisition était réparti sur 4 ans. 2018 est la dernière année de l'amortissement de la subvention.

Résultat

Il s'élève à 10 645€ et sera réinvesti intégralement sur le projet Integr@terre en 2019.

Contributions volontaires

Le poste « personnel bénévole » a augmenté de 38%. Le départ de 3 salariées pendant l'été dont une seulement a été remplacée à partir d'octobre a entraîné un surplus d'investissement des équipes bénévoles sur l'épicerie solidaire. Grâce à cette équipe, l'épicerie a pu rester ouverte trois à quatre jours par semaine pendant toute l'année. Le succès de la réunion publique d'Integr@terre en juillet a permis la création d'une nouvelle équipe de bénévoles, opérationnelle à partir d'octobre.

La mise à disposition gratuite de biens concerne :

- le prêt des locaux, le don des fluides (eau, chauffage, électricité) et la mise à disposition du terrain Integr@terre par la commune d'Achères,
- la mise à disposition de bureaux, de deux boxs (dont un nouveau à partir de décembre) et d'un terrain de 3500m² (jardin expérimental) par le bailleur social DOMNIS

Les secours en nature concernent les dons alimentaires de produits frais issus des deux ramasses hebdomadaires auprès des magasins Leclerc et Leclerc Drive d'Achères pour alimenter l'épicerie.

2) Evolution des produits

| PRODUITS | Réalisé 2018 | Réalisé 2017 | Écart en % |
|---|----------------|----------------|-------------|
| 70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services | 21 875 | 26 950 | -19% |
| Recette alimentation utilisateurs | 12 748 | 14 280 | -11% |
| Recette alimentation mixte | 3 201 | 2 892 | 11% |
| Participation des utilisateurs | 244 | 810 | -70% |
| Vente restauration MIAM | 1 248 | 5 042 | -75% |
| Prestation RSE MIAM | 4 434 | 3 763 | 18% |
| Vente AMAP | | 163 | |
| 74- Subventions d'exploitation | 129 711 | 136 471 | -5% |
| Etat (aide à l'emploi Poste Cuisinière) | | 1 000 | |
| Etat (CAE) | | 11 842 | |
| Région - Emploi Tremplin (poste Cuisinière) | 8 750 | 15 000 | -42% |
| Région (Jardins Solidaires) | 3 374 | | |
| Conseil Général | 17 500 | 18 400 | -5% |
| CCAS | 42 000 | 35 000 | 20% |
| Contrat social de Territoire | | 4 468 | |
| Réserve parlementaire M.Morange | | 4 000 | |
| ANDES | 6 587 | 13 061 | -50% |
| Reaapy | 5 000 | 5 000 | 0% |
| GPSEO | 12 500 | 12 500 | 0% |
| Yveline Active | 14 000 | | |
| Mécénat privé | 20 000 | 16 200 | 23% |
| 75 - Autres produits de gestion courante | 2 659 | 5 693 | -53% |
| Divers | 185 | 0 | |
| Cotisations, dons manuels ou legs | 2 475 | 5 693 | -57% |
| 77 – Produits exceptionnels | 1 329 | 3 126 | -57% |
| Quote-part subv invest au resultat exercice | 1 329 | 3 126 | -57% |
| 789 - Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs | 32 700 | 4 600 | 611% |
| TOTAL DES PRODUITS | 188 274 | 176 840 | 6% |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES | | | |
| 87 - Contributions volontaires en nature | 247 420 | 228 113 | 8% |
| Bénévolat | 110 060 | 80 043 | 38% |
| Prestations en nature | 32 500 | 32 500 | 0% |
| Dons en nature | 104 860 | 115 570 | -9% |
| TOTAL | 435 694 | 404 953 | 8% |

En 2018, les produits ont augmenté de 6%, mais cachent des inégalités.

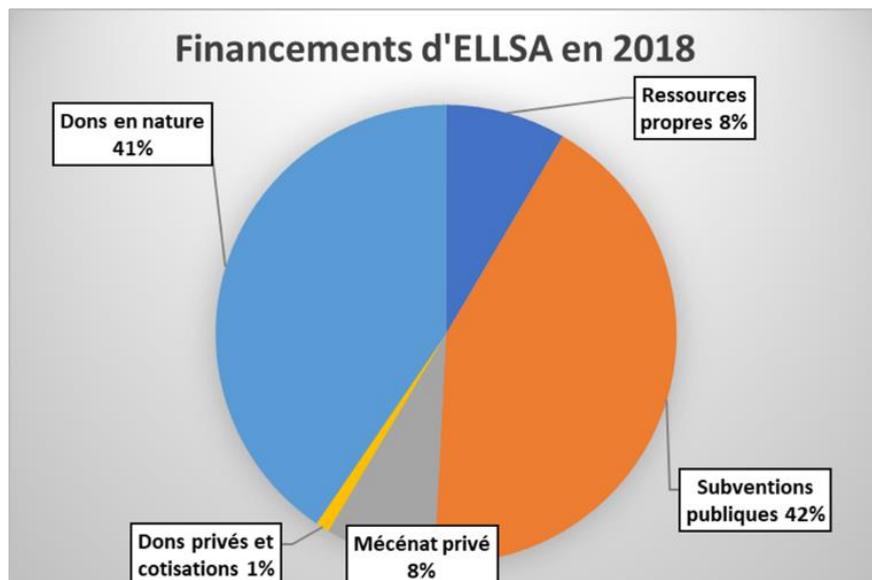
Les ventes ont baissé de 19%. Ceci s'explique par :

- La baisse des ventes auprès des utilisateurs de l'épicerie (-11%) : le nombre de familles bénéficiaires de l'épicerie est resté stable à 90 familles mais elles sont venues moins souvent (-3% de passages) et ont moins dépensé. La baisse des ventes a été marquée à partir de juillet. Ceci s'explique par une offre moins attrayante dans nos rayons au deuxième semestre. En effet, nous avons manqué de produits secs à partir de l'été suite à l'annulation de la collecte alimentaire de mai. Les achats auprès des magasins et de la Banque Alimentaire n'ont pas suffi à rééquilibrer les ventes. De plus, la file active s'est étiolée en milieu d'année. Des efforts de remobilisation auprès des services sociaux ont été faits dès octobre, mais n'ont pas été visibles en terme de ventes sur la fin de l'année. A noter que les ventes aux adhérents ont fortement augmenté (+11%) et ont permis de compenser en partie la baisse des ventes aux utilisateurs.
- La baisse des ventes restauration MIAM de 35%, dû à la cessation d'activité au 2ème semestre. Le service restaurant a vu ses ventes se réduire de 75%. Elles ont été partiellement compensées par les prestations RSE (+18%) effectuées en septembre pour les entreprises PWC et Yves Rocher qui se sont mobilisées sur le projet Integr@terre.

Les subventions d'exploitation ont diminué de 5% et s'élèvent à 129 711€ (42% des financements de l'association)

- L'aide de l'Etat et de la Région s'est terminée pour le financement des contrats aidés/ Emploi Tremplin
- Le CCAS d'Achères nous a versé une subvention 20% plus importante que les années précédentes (42 000€) pour compenser le manque à gagner de la fin des contrats aidés
- Le Conseil Départemental a maintenu une subvention importante sur nos activités jardin (17 500€) mais n'a pas été sollicité par nos équipes pour l'aide alimentaire.
- Yveline Active a financé une partie du poste du chef de projet Integr@terre à hauteur de 14 000€ (complément de 6 000€ qui sera versé en 2019)
- La communauté urbaine GPSEO a renouvelé son soutien financier (12 500€) pour l'aménagement du terrain Integr@terre
- La CAF a renouvelé son soutien (5 000€) pour l'organisation d'ateliers parents-enfants.
- L'ANDES a traversé une année troublée (dépôt de bilan) et ne nous a pas versé la subvention promise dans le cadre du fonds CNES
- Nos équipes se sont mobilisées pour prospecter davantage de fonds privés qui progressent de 23% (20 000€). A noter le soutien régulier de la Fondation EDF sur le projet Integr@terre.

Plusieurs subventions promises en 2017 ont été versées en 2018 pour un montant total de 32 700€ (+611%)



Les sources de financement de l'association en 2018 sont les mêmes que celles de 2017. Les efforts pour développer l'autofinancement en 2018 n'ont pas été concluants.

Enjeux et perspectives 2019

Assurer la pérennité du projet associatif, consolider les projets existants, déployer Integr@terre et trouver un modèle économique qui permette de concilier nos valeurs et notre développement.

A. Redynamiser l'épicerie solidaire et les ateliers

En 2019, nos priorités seront les suivantes :

- Penser l'organisation autrement en s'appuyant sur des bénévoles qui montent en responsabilité et une coordination salariée légère.
- Renforcer la collaboration avec les services sociaux de la ville et du département pour augmenter la file active de l'épicerie solidaire et toucher davantage de bénéficiaires en précarité
- Assurer un approvisionnement varié et de qualité pour que les bénéficiaires de l'aide puissent trouver dans l'épicerie la quasi-totalité des produits dont ils ont besoin au quotidien. Cela passe par réussir les deux collectes annuelles auprès du grand public (mai et novembre), développer une offre de plats cuisinés faits sur place avec les excédents de dons reçus, et maintenir un rayon hygiène et entretien.
- Mobiliser les bénéficiaires de l'épicerie sur les ateliers, les rendre acteurs en leur proposant d'en piloter certains.
- Multiplier les partenariats locaux pour développer l'offre d'ateliers.

B. Déployer le projet «Intégr@terre»

L'année 2019 sera la première année de déploiement massif du projet Integr@terre. Cela passera pas :

- La mobilisation dès janvier de deux nouvelles chefs de projets salariées dédiées entièrement au projet Intégr@terre
- Le renforcement de l'équipe de bénévoles et leur responsabilisation
- De nouveaux aménagements sur le terrain avec un accès à l'eau (mise en place d'un forage, d'une mare et d'une éolienne), l'extension des zones de culture et une première récolte
- Le lancement de la filière de collecte des biodéchets : ouverture de la végétarie aux professionnels, démarchage de clients privés, redynamisation des sites de compostage collectifs en pied d'immeubles
- L'implication de la population habitant aux Plantes d'Hennemont pour qu'elle s'approprie davantage le lieu et le projet
- La réalisation d'une étude sur le dimensionnement de la filière Vente/ Restauration/ Transformation, indispensable pour développer l'autofinancement du projet
- Trouver de nouvelles sources d'auto-financement



Association E.L.L.S.A

3 avenue du Général de Gaulle

78260 Achères

ellsa.acheres@gmail.com

www.ellsa.fr

www.integraterre.net